

MEUBLEZ-VOUS
aux Assurances Maisons
MAMAN LOUISE
A FAIT SES FEMMES
Elle possède un choix de tout l'ameublement au meilleur prix, d'une bonne réputation et vend bon marché. Voir ses Magasins et Ateliers :
179-178 bis, Rue de Lancy ROUBAIX
Le tram O'arrête à la porte. Livraison gratuite. (Téléphone 37-47)

Journal

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS Nord et Huitproches..... 3 mois, 22.00; 6 mois, 40.00; 1 an, 76.00
France et Belgique..... 23.00; 43.00; 80.00

ABONNEMENTS REDACTION-ANNONCES

ROUBAIX..... 71, Grande-Rue, Tél. 34 et 1909 Inter. 6
TOURCOING..... 33, rue Garat, Téléph. 37.
LILLE..... 3, rue Faidherbe, Tél. 71.07.

BOCK MEYERBEER
35, Rue Meyerbeer ROUBAIX
Téléphone 421 et 2421

La Rentrée du Parlement

A LA CHAMBRE

Au troisième tour de scrutin M. Fernand Bouisson est élu président par 284 voix contre 186 voix à M. Maginot

AVANT LA SEANCE

La présidence de l'Assemblée

Les réunions de groupes n'ont amené aucun accord sur un candidat déterminé.

Paris, 11 janvier. — Le départ des groupes politiques de la Chambre se déroulera aujourd'hui, avant la séance, pour permettre à leurs membres de se concerter sur le choix de leurs candidats à la présidence de la Chambre et aux autres postes du bureau de l'Assemblée.

Les socialistes favorables à la candidature de M. Paul-Boncour

La Commission exécutive du groupe socialiste, puis le groupe socialiste lui-même, ont confirmé ce matin leur décision antérieure de soutenir la candidature de M. Fernand Bouisson, vice-président sortant, député des Bouches-du-Rhône.

Parmi les dispositions envisagées, on cite notamment l'intention de quelques-uns des dirigeants du parti d'offrir éventuellement d'accord avec quelques personnalités radi-

calistes, de même, les groupes modérés du centre et de la droite tiendront une réunion au début et dans le courant de l'après-midi. En résumé, les décisions prises ce matin n'ont apporté aucun élément nouveau d'information sur les conditions dans lesquelles se présente le scrutin en dehors de l'offre éventuelle à M. Paul-Boncour de poser sa candidature au deuxième ou au troisième tour.

Les seuls concurrents certains au premier tour demeurent donc toujours les quatre vice-présidents sortants et M. Maginot, candidat du centre et de la droite.

M. Maginot candidat de la Gauche républicaine démocratique

Paris, 11 janvier. — Le groupe de la gauche républicaine démocratique a décidé de voter au premier tour pour M. Maginot, qui est l'un de ses membres. Il se réunira ainsi après chaque tour de scrutin, pour examiner la situation.

M. Leygues refuse d'être candidat

De nouvelles démarches ont été faites au début de l'après-midi, auprès de M. Georges Leygues, pour lui demander de se présenter comme candidat à la présidence de la Chambre. Le ministre de la Marine a répondu qu'il ne pourrait s'en tenir qu'à sa décision préliminaire. Il considère qu'il n'a pas le droit d'abandonner son chef, le président du Conseil, au moment où le Cabinet est en pleine action et que son devoir lui commande de n'être candidat sous aucun prétexte.

Et M. Sibille aussi

Paris, 11 janvier. — Le groupe des républicains de gauche, réuni avant la séance pour délibérer sur l'attitude à prendre concernant l'élection du président de la Chambre, a très vivement demandé à son président, M. Sibille, de répondre à l'appel de toute une partie de l'Assemblée et de poser sa candidature au fauteuil. M. Sibille n'a pas cru devoir se rendre à l'invitation de ses collègues.

LA SEANCE

Paris, 11 janvier. — La séance est ouverte à 15 h. 30.

Le professeur Pinard, doyen d'âge et radical, félicite M. Poincaré de sa politique financière

Le professeur Pinard, doyen d'âge, déclare ouverte la session ordinaire de 1927, puis le président prononce son discours. Il résume les raisons de son optimisme en considérant la situation présente. Il considère d'abord que l'ère de paix ouverte par le traité de Versailles, entaché ni d'esprit de vengeance, ni d'esprit de conquête de la part des vainqueurs, est un immense progrès. Il remarque l'importance de la politique économique du Gouvernement français que Mgr Maglione a soulignée à l'occasion du 1^{er} janvier. Enfin, le gouvernement d'Union nationale de M. Poincaré autorise toutes les espérances.

L'ELECTION DU PRESIDENT

Les députés se rangent ensuite dans l'hémicycle et durant une heure défilent devant l'urne pour l'élection du Président. A 16 h. 30, le scrutin est clos. La séance est suspendue pendant le dépouillement. La séance est reprise à 17 h. 10. Le professeur Pinard proclame le résultat du premier tour de scrutin.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Nombre de votants..... 496
Bulletins blancs ou nuls..... 1
Suffrages exprimés..... 495
Majorité absolue..... 248

Ont obtenu:
MM. André Maginot..... 161 voix
Fernand Bouisson..... 145
Léo Bouysseou..... 112
M. Bouilloux-Lafont..... 49
Frédéric Brunet..... 23
Divers..... 14

DEUXIEME TOUR

Les votants sont aussi nombreux qu'au premier tour. La demi-heure ne suffit pas. Il est 18 h. 06 lorsque le professeur Pinard clôt le scrutin, en faisant déposer son bulletin le dernier dans l'urne.

LA PRESIDENCE DU SENAT

M. Maurice Sarraut refuse d'être candidat

Paris, 11 janvier. — L'Agence Havas communique la note suivante: «Présenti par un certain nombre de ses collègues et amis politiques en vue d'une candidature à la présidence du Sénat, M. Maurice Sarraut, sénateur de l'Aude, tout en le remerçant de leur sympathie, tout en leur déclarant qu'il déclinerait toute candidature à ces hautes fonctions, en alléguant la précarité de son état de santé.»

M. FERNAND BOUISSON
élu président de la Chambre

Nombre de votants..... 500
Bulletins blancs ou nuls..... 12
Suffrages exprimés..... 488
Majorité absolue..... 249

Ont obtenu:
MM. André Maginot..... 172 voix
Fernand Bouisson..... 181
Léo Bouysseou..... 130
Divers..... 25

TROISIEME TOUR

La Chambre décide de procéder immédiatement au troisième tour de scrutin. Le Président rappelle que l'élection se fera à la majorité relative. Le défilé à la tribune des députés commença à 18 h. 40. Le troisième tour de scrutin est clos à 19 h. 30. La séance est suspendue pendant l'opération du dépouillement.

La séance est reprise à 19 h. 50. M. Fernand Bouisson est applaudi à gauche quand il entre dans la salle. Tous les députés ont repris leur place. Le professeur Pinard proclame le résultat du troisième tour de scrutin:

Nombre de votants..... 496
Bulletins blancs ou nuls..... 21
Suffrages exprimés..... 475
Majorité absolue..... 238

Ont obtenu:
MM. Fernand Bouisson..... 284 voix
André Maginot..... 188 voix
Divers..... 3

M. Fernand Bouisson est élu

M. Fernand Bouisson a obtenu la majorité des suffrages et est proclamé Président définitif. (Applaudissements à gauche et à l'extrême-gauche). Les socialistes et radicaux socialistes applaudissent également l'autre candidat de gauche, M. Léo Bouysseou qui, debout, remercie d'un geste ses amis pour cette manifestation.

NOS SENATEURS

M. LE COMTE D'ALBACE
réclut sénateur des Vosges

M. PAUL STRAUSS
réclut sénateur de la Seine

M. PAUL DUBOIS
réclut sénateur d'Hautes-Pyrénées

M. FLAYELLE
réclut sénateur des Vosges

LA PRESIDENCE DU SENAT

M. Maurice Sarraut refuse d'être candidat

Paris, 11 janvier. — L'Agence Havas communique la note suivante: «Présenti par un certain nombre de ses collègues et amis politiques en vue d'une candidature à la présidence du Sénat, M. Maurice Sarraut, sénateur de l'Aude, tout en le remerçant de leur sympathie, tout en leur déclarant qu'il déclinerait toute candidature à ces hautes fonctions, en alléguant la précarité de son état de santé.»

BILLET PARISIEN

Le nouveau Président de la Chambre

(D'UN REDACTEUR SPECIAL)
PARIS, 11 JANVIER (MINUIT).

Journée de surprises à la Chambre... et pour certains acharnés, des dunes. L'élection de M. Bouisson, député socialiste des Bouches-du-Rhône, qui a passé au troisième tour, a été possible grâce à l'effacement du candidat radical-socialiste M. Léo Bouysseou qui, aux deux premiers tours de scrutin, s'est trouvé moins bien partagé que son collègue socialiste.

Ainsi, cette élection accuse l'impression laissée par les élections sénatoriales: le parti radical-socialiste s'émiette de plus en plus sous la poussée des socialistes dont l'attitude plus nette attire tous ceux qui ne veulent ni de l'hésitation ni de l'incohérence.

Mais examinons le détail du scrutin. Au premier tour, les voix se répartissent comme suit: M. Maginot, 161 voix; M. Bouisson, 145; M. Bouysseou, 112; M. Bouilloux-Lafont, 49; M. Frédéric Brunet, 23.

Or, le vote, dès le premier tour, le candidat socialiste recueillait plus de suffrages que le candidat radical-socialiste; il était donc évident qu'un certain nombre de députés radicaux votent non pour le candidat de leur groupe, mais bien pour le candidat socialiste.

M. Bouilloux-Lafont, de la gauche radicale et M. Frédéric Brunet, républicain-socialiste, s'étant déclinés en faveur de M. Bouysseou, on pouvait croire que, en dehors de M. Maginot, qui allait continuer à tenir la tête, la balance allait se rétablir au second tour entre le radical et le socialiste. Il n'en fut rien. Derrière M. Maginot qui réunissait 172 voix, ce scrutin donna 181 voix à M. Bouisson contre 130 à M. Bouysseou. Ainsi, les chances de ce dernier, malgré les déclarations en sa faveur ne cessant de décroître. Il était définitivement hors de cause et n'eut plus qu'à se déstimer en faveur de M. Bouisson. Celui-ci l'emporta au troisième tour avec 96 voix d'avance sur M. Maginot.

Outre sa signification politique, cette élection est l'expression de sympathies personnelles pour M. Bouisson. Beaucoup ont voté pour lui à cause, non de sa tendance politique, mais de l'autorité avec laquelle il avait présidé les débats.

Dans ses fonctions de vice-président, il a montré des qualités que l'on veut utiliser plus complètement.

Mais n'est-il pas humiliant pour la Chambre (et notamment pour le parti radical-socialiste) qu'elle n'ait pu trouver ce président exemplaire que dans un groupe hostile à la politique d'union nationale soutenue par la majorité de l'Assemblée?

LES CHANGES

	LENDI	MARDI
LIVRE.....	122.45	122.40
DOLLAR.....	25.23	25.22
BELGIQUE.....	350.75	351.00

(100 belgas)

LE RACHAT DES PIÈCES D'ARGENT

La Banque de France les paye moitié moins qu'en octobre dernier

Paris, 11 janvier. — La reprise par la Banque de France de l'achat des monnaies d'argent a ramené, aux guichets de notre grand Institut d'émission, à Paris, l'affluence qui s'y pressait au début de l'opération, avant qu'elle fût limitée à l'échange des monnaies d'or.

Au siège central, rue Croix-des-Petits-Champs, lundi matin, à l'ouverture des portes, les porteurs étaient si nombreux qu'on dut installer des guichets supplémentaires. Le public a été, toute la matinée, aligné en longues files qui encerclaient, sur un quadruple rang, le vaste hall vitré de l'établissement. On dut même, pour éviter aux porteurs de trop longues attentes, distribuer aux derniers venus des cartes leur précisant l'heure à laquelle les pourrais, dans l'après-midi, effectuer leur échange. Le même empressement a été constaté dans les diverses succursales de la Banque.

La revalorisation du franc a cependant considérablement réduit la valeur des réserves monétaires constituées par les trésoriers. La Banque de France payait, en effet, en octobre dernier, les écus 13 fr. 276. Elle ne les reçoit plus maintenant qu'au prix de 7 fr. 42.

UN CULTIVATEUR EST TUE PAR SON CHEVAL

Provincs, 11 janvier. — A Mortery, près Provins, M. Eugène Savignat, cultivateur, 62 ans, faisait boire son cheval. S'étant baissé pour ramasser la longe qui traînait à terre, il reçut une violente ruade en pleine poitrine qui lui défonça plusieurs côtes.

LA PERSÉCUTION RELIGIEUSE AU MEXIQUE

Six évêques arrêtés

Mexico, 11 janvier. — Mgr Diaz, évêque de Tabasco, secrétaire de l'épiscopat catholique mexicain, et cinq autres évêques ont été arrêtés. Mgr Diaz a été le porte-parole de l'épiscopat à maintes reprises, depuis le début du conflit entre le Gouvernement mexicain et l'Eglise catholique.

Après son arrestation, l'évêque de Tabasco a été secrètement emmené vers une destination inconnue. On croit qu'il sera déporté.

M. Morain resterait préfet de police

Paris, 11 janvier. — M. Morain avait manifesté l'intention, au cas où il aurait été élu préfet de police, de se démettre de ses fonctions de préfet de police. A l'heure actuelle, après son échec devant le corps électoral, M. Morain n'a pas de raison d'abandonner le haut poste qui lui a été confié et le Gouvernement n'a aucunement l'intention de l'y remplacer. Nous croyons savoir que les ministres se préoccupent depuis longtemps de modifier les attributions du préfet de police en les étendant.

LE RACHAT DES PIÈCES D'ARGENT

La Banque de France les paye moitié moins qu'en octobre dernier

Paris, 11 janvier. — La reprise par la Banque de France de l'achat des monnaies d'argent a ramené, aux guichets de notre grand Institut d'émission, à Paris, l'affluence qui s'y pressait au début de l'opération, avant qu'elle fût limitée à l'échange des monnaies d'or.

Au siège central, rue Croix-des-Petits-Champs, lundi matin, à l'ouverture des portes, les porteurs étaient si nombreux qu'on dut installer des guichets supplémentaires. Le public a été, toute la matinée, aligné en longues files qui encerclaient, sur un quadruple rang, le vaste hall vitré de l'établissement. On dut même, pour éviter aux porteurs de trop longues attentes, distribuer aux derniers venus des cartes leur précisant l'heure à laquelle les pourrais, dans l'après-midi, effectuer leur échange. Le même empressement a été constaté dans les diverses succursales de la Banque.

La revalorisation du franc a cependant considérablement réduit la valeur des réserves monétaires constituées par les trésoriers. La Banque de France payait, en effet, en octobre dernier, les écus 13 fr. 276. Elle ne les reçoit plus maintenant qu'au prix de 7 fr. 42.

UN CULTIVATEUR EST TUE PAR SON CHEVAL

Provincs, 11 janvier. — A Mortery, près Provins, M. Eugène Savignat, cultivateur, 62 ans, faisait boire son cheval. S'étant baissé pour ramasser la longe qui traînait à terre, il reçut une violente ruade en pleine poitrine qui lui défonça plusieurs côtes.

Conseil des Ministres

Les affaires de Chine

Paris, 11 janvier. — Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Gaston Doumergue. M. Aristide Briand, ministre des Affaires étrangères, a mis le Conseil au courant de la situation extérieure et spécialement des événements de Chine.

La commémoration de la bataille de la Somme

Le Conseil des ministres a pris des dispositions pour assurer la réalisation du monument commémoratif franco-britannique de la bataille de la Somme. Un Conseil de cabinet aura lieu jeudi.

AUTOUR DU CONSEIL

Pas d'interpellations sur la politique extérieure

La délibération du Conseil des ministres de ce matin a porté presque exclusivement sur la situation extérieure. A ce propos, nous croyons savoir que le Conseil s'est trouvé d'accord pour estimer qu'il convenait d'ajourner la discussion des interpellations sur la politique étrangère. Interrogé sur le point de savoir si cette discussion s'ouvrirait bientôt, le président du Conseil a déclaré qu'il y avait d'autres questions plus urgentes, à aborder en premier lieu.

Interrogé sur le même sujet, M. Briand a rappelé qu'avant la clôture de la dernière session, il s'était engagé devant le Sénat à répondre, après la rentrée, aux interpellations qui avaient été déposées sur le bureau de la Haute-Assemblée. Puis il a indiqué qu'il se mettrait d'accord sur la date avec les interpellateurs, mais sans cependant donner aucune indication relativement à cette date.

En ce qui concerne les projets militaires, M. Patrice a indiqué qu'il se pourrait que le débat sur le projet de mobilisation industrielle, rapporté par M. Paul-Boncour, vienne très prochainement et qu'il serait suivi de la discussion du projet de loi sur la réorganisation générale de l'armée.

LA SITUATION DE L'INDUSTRIE DE LA LAINE PAR RAPPORT À LA CRISE DE CONSOMMATION

« Les symptômes d'amélioration se manifestent »

Notre confrère M. Charles d'Arrou, d'Excelsior, nous concède, M. Eugène Mathon, président du Comité central de la laine, a fait, sur la situation actuelle de l'industrie de la laine par rapport à la crise de consommation des déclarations qui concordent avec celles que le Journal de Roubaix a enregistré il y a quinze jours.

DECLARATIONS DE M. EUGENE MATHON

« Les symptômes d'amélioration se manifestent »

Notre confrère M. Charles d'Arrou, d'Excelsior, nous concède, M. Eugène Mathon, président du Comité central de la laine, a fait, sur la situation actuelle de l'industrie de la laine par rapport à la crise de consommation des déclarations qui concordent avec celles que le Journal de Roubaix a enregistré il y a quinze jours.

Nous en reproduisons la conclusion: « Nous avons été heureux d'enregistrer une série de mesures officielles qui prouvent avec quelle sollicitude et avec quelle intelligence les pouvoirs publics cherchent à porter remède aux graves dangers dont nous menaçait les fluctuations violentes de la monnaie: l'abaissement du taux de l'escompte, la politique d'intervention sur le marché des changes, la suppression de la taxe à l'exportation sont des signes tangibles de cette volonté du gouvernement d'éviter ou d'atténuer la crise.

Soyez certains que, de leur côté, nos industriels, si conscients du rôle considérable qu'ils jouent dans notre économie nationale et de leurs responsabilités sociales, s'emploieront de toutes leurs forces, en dépit des difficultés sérieuses qu'ils rencontrent, pour collaborer à l'œuvre du redressement national.

En raison de la diversité des formes du travail dans notre industrie, il est difficile d'établir des constatations générales s'appliquant à l'ensemble de cette industrie. Néanmoins, on peut constater que malgré la crise actuelle, il n'a été pris chez nous aucune décision collective concernant le chômage, même partiel.

Il a bien, sans doute, été procédé à des réductions du nombre des heures de travail dans telle ou telle usine, mais cette mesure résulte de circonstances particulières.

Pour conclure, je puis dire que nous devons avoir confiance en l'avenir. Mais dans notre industrie, très éprouvée, les symptômes d'amélioration de la situation se font sentir. Les besoins de la clientèle se manifestent. Une reprise va en résulter. Et d'ici un mois ou deux, nous y verrons clair », comme nous disons dans notre corporation.

LE TRANSFERT AU PARQUET DE LILLE

En vertu de mandats d'amener délivrés par M. Glorian, juge d'instruction, les six premiers inculpés ont été transférés au Parquet de Lille par M. Droiton. Accompagnés d'agents de police et de gendarmes, ils ont pris place, mardi après-midi, dans deux camionnettes automobiles qui les ont transférés du poste central de Tourcoing à Lille.

Les deux femmes ont été laissées en liberté provisoire.

Nous reviendrons sur cette importante affaire, qui ne sera close que par ceux qui l'ont adroitement conduite qu'avec la certitude d'avoir mis un terme aux agissements de cette association d'audacieux voleurs.

LES AVEUX DES INCULPÉS

M. Glorian, juge d'instruction, a interrogé les six délinquants.

Les interrogatoires ont été très longs, chaque individu ayant été appelé à faire connaître son rôle dans cette affaire.

Devant les preuves de culpabilité accumulées contre eux, certains des inculpés ont reconnu les faits. Ceux qui ne sont pour autant que pour recel, ont désigné dans quelques circonstances les auteurs des vols.

UN RECELEUR SE FAIT CONNAITRE

D'autre part, M. Thernes, juge d'instruction, reçoit la visite d'un nommé Desré Descamp, demeurant à Croix, se disant ex-agent de la Brûlée à Roubaix.

Au magistrat qui lui demandait le but de sa visite, il avoua qu'il avait acheté une certaine quantité de marchandises volées par Carbon et consorts. Il donna toutes les indications concernant la façon dont il était entré en possession de ces marchandises, puis il confia au juge d'instruction les ordres de vol et fut poursuivi pour complicité de vol par recel.

N'étant pas saisi de l'affaire de Vol, inculpé par son collègue M. Glorian, M. Thernes n'avait aucune qualité pour prendre une décision quelconque concernant Desré Descamp. Il renvoya ses explications, puis avisa les policiers chargés de conduire l'enquête. Ces derniers se rendirent immédiatement au Palais de Justice afin, parait-il, d'arrêter leur ancien collègue, mais quand ils arrivèrent, Descamp avait quitté le cabinet d'inspection où M. Thernes se trouvait le samedi contre son gré.

Les vols dans la région de Lille, Roubaix, Tourcoing

Une nouvelle arrestation Huit personnes, dont deux femmes sont inculpées de recel

UN RECELEUR SE DENONCE

Les enquêtes menées depuis ces derniers temps par la brigade mobile de Lille, à la suite de vols commis dans des établissements et les gares de la région de Lille-Roubaix-Tourcoing, ont abouti à une opération d'envergure qui amena les auteurs de ces méfaits à tomber entre les mains de la police.

Nous avons tenu nos lecteurs au courant des faits. Dès dimanche matin, nous avons annoncé la descente à Tourcoing de M. Droiton, commissaire et de deux inspecteurs, tout en ayant soin de ne pas gêner les recherches par une divulgation trop rapide des détails de cette affaire, étant donné le nombre de complices — et même d'instigateurs — qui ne pouvaient être arrêtés simultanément.

En effet, la brigade mobile de Lille et le service de la Brûlée de Tourcoing, qui collabore à son action, se trouvaient devant une organisation dont il importait non seulement de connaître les principaux membres, mais aussi les inséparables recéleurs des marchandises volées.

L'enquête qui se poursuit déterminera exactement le rôle des inculpés. On peut dire à présent, que la multiplicité des vols et les divers moyens d'écoulement des produits ont rendu difficiles les investigations.

Ces-ci provoquèrent, dans la soirée de samedi, une perquisition chez un marchand de charbons, Gaston Roussel, âgé de 43 ans, demeurant 188, boulevard Gaubetta, à Tourcoing. Les ballots de marchandises découvertes chez lui furent le point de départ des arrestations opérées depuis et que nous avons mentionnées.

La provenance des tissus et des objets de bonneterie a été reconnue par M. Chatteix, expéditeur, rue du Grand-Chemin, à Roubaix, pour les premiers, et par MM. Demont, fabricant à Croix, pour les seconds. Il reste trois pièces de tentures d'ameublement dont on ignore le propriétaire.

LA SUITE DE L'ENQUETE

Le fils du chauffeur de taxi est arrêté

M. Droiton a mis aussi en état d'arrestation Albert Bryon, âgé de 19 ans, chauffeur de taxi, demeurant place de la Gare, 16, à Roubaix. Les parents, Jules Bryon, qui transporte au Grand-Chemin, à Roubaix, dans sa voiture, des colis dérobés. Le complément de la saisie ayant été établi, il eut à répondre de ce délit.

La belle-sœur d'un recéleur est inculpée

D'autre part, M^{lle} Vandebogart, née Angèle Holvoet, habitant rue de Bonnes, 26, à Tourcoing, a été, après interrogatoire, inculpée de complicité de vol par recel. Elle aurait aidé à la vente des marchandises soustraites.

Six prévenus de recel sont arrêtés

Il y avait donc mardi soir huit personnes inculpées de complicité de vol par recel: Gaston Roussel, 48 ans, marchand de charbons, 118, boulevard Gambetta, à Tourcoing; Julien Bayard, 42 ans, mécanicien, rue de l'Épine, 51, à Tourcoing; Jules Bryon, 45 ans, et Albert Bryon, 19 ans, chauffeurs de taxi, 16, place de la Gare, à Roubaix; Auguste Deschamps, 35 ans, rue de Beval, 3, à Roubaix; et Georges Carbon, 33 ans, rue de Thionville, 3, à Croix; Eldilde Holvoet, femme Roussel, et Angèle Holvoet, femme Vandebogart, sa sœur.

LE TRANSFERT AU PARQUET DE LILLE

En vertu de mandats d'amener délivrés par M. Glorian, juge d'instruction, les six premiers inculpés ont été transférés au Parquet de Lille par M. Droiton. Accompagnés d'agents de police et de gendarmes, ils ont pris place, mardi après-midi, dans deux camionnettes automobiles qui les ont transférés du poste central de Tourcoing à Lille.

Les deux femmes ont été laissées en liberté provisoire.

Nous reviendrons sur cette importante affaire, qui ne sera close que par ceux qui l'ont adroitement conduite qu'avec la certitude d'avoir mis un terme aux agissements de cette association d'audacieux voleurs.

LES AVEUX DES INCULPÉS

M. Glorian, juge d'instruction, a interrogé les six délinquants.

Les interrogatoires ont été très longs, chaque individu ayant été appelé à faire connaître son rôle dans cette affaire.

Devant les preuves de culpabilité accumulées contre eux, certains des inculpés ont reconnu les faits. Ceux qui ne sont pour autant que pour recel, ont désigné dans quelques circonstances les auteurs des vols.

Nous reviendrons sur cette importante affaire, qui ne sera close que par ceux qui l'ont adroitement conduite qu'avec la certitude d'avoir mis un terme aux agissements de cette association d'audacieux voleurs.

UN RECELEUR SE FAIT CONNAITRE

D'autre part, M. Thernes, juge d'instruction, reçoit la visite d'un nommé Desré Descamp, demeurant à Croix, se disant ex-agent de la Brûlée à Roubaix.